



NATO

**PRESS AND MEDIA
SERVICE**



OTAN

**SERVICE DE PRESSE
ET DES MEDIAS**

**NATO/OTAN, 1110 BRUSSELS/BRUXELLES • TEL. : 707 41 11
TELEFAX/TELECOPIEURS : 707 50 57 - 707 50 58**

COMMUNIQUE DE PRESSE M(EAPC)-1(98)63

29 mai 1998

PREMIER ANNIVERSAIRE DU CPEA
DECLARATION DU PRESIDENT A LA PRESSE
LUXEMBOURG. 29 MAI 1998

Nous célébrons aujourd'hui le premier anniversaire du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), inauguré lors de la réunion ministérielle tenue à Sintra, au Portugal. Le CPEA, qui compte quarante-quatre pays membres, est une enceinte multilatérale de consultation et de coopération entre Alliés et Partenaires de l'OTAN, qui a pour vocation de continuer à renforcer la sécurité dans la région euro-atlantique au bénéfice de tous les Etats. Le Document de base du CPEA, que les Ministres ont approuvé à Sintra, exprimait leur détermination de porter à un plus haut degré la qualité de la coopération politique et militaire par le biais du CPEA. Après une année seulement, le CPEA est déjà devenu effectivement le cadre dans lequel le partenariat trouve une dimension politique élargie et où s'exerce une coopération pratique accrue grâce au renforcement substantiel du Partenariat pour la paix. Fait symbolique à cet égard, presque tous les Partenaires ont maintenant établi des missions diplomatiques auprès de l'OTAN.

Les Ministres ont procédé aujourd'hui à un échange de vues sur le renforcement de la confiance et la prévention des conflits dans la région euro-atlantique. Le Haut Représentant, l'Ambassadeur Westendorp, a fait un exposé sur la situation en Bosnie-Herzégovine.

Les Ministres ont condamné les essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan, et se sont déclarés profondément préoccupés et consternés par ces essais, qui accroîtront les tensions et la perspective d'une coûteuse et dangereuse course régionale aux armements en Asie du Sud. Ils ont invité instamment l'Inde et le Pakistan à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais et de déployer des armes nucléaires et leurs vecteurs. Ils ont appelé ces deux pays à adhérer inconditionnellement au Traité de non-prolifération (TNP) et au Traité d'interdiction complète des essais (TICE) et à s'engager dans des négociations sur un traité mondial visant à mettre un terme à la production de matières fissiles pour les armes nucléaires. Les Ministres ont en outre exhorté l'Inde et le Pakistan à engager un dialogue constructif afin d'établir une confiance mutuelle et de surmonter les tensions existant entre eux, sans confrontation.

Le plan d'action du CPEA pour 1998-2000, qui définit une liste de domaines de coopération, est en bonne voie de réalisation. En permettant de procéder à des échanges de vues et d'informations, le CPEA apporte une contribution essentielle à l'accroissement de la transparence et de la confiance entre les pays membres. Les consultations ont été axées sur des questions politiques et de sécurité telles que la situation en Bosnie-Herzégovine et alentour, la situation au Kosovo, les dispositions relatives à la force qui succédera à la SFOR et les perspectives de coopération régionale en matière de sécurité, en particulier dans le sud-est de l'Europe et dans le Caucase. Aujourd'hui, les Ministres ont exprimé leur grave préoccupation au sujet de la situation au Kosovo, et ont condamné l'accroissement de la violence dans cette province. Ils ont appelé à une solution pacifique de la crise par un dialogue entre les autorités de Belgrade et les dirigeants de la communauté albanaise du Kosovo, et ont apporté leur soutien aux efforts déployés par la communauté internationale, y compris l'OTAN, pour contribuer à rendre possible une telle solution et pour stabiliser la situation dans la région.

Des consultations ont également été menées au sein du CPEA sur le terrorisme international, les questions d'environnement liées à la défense et la prolifération des armes de destruction massive. Les activités de coopération pratique dans divers domaines ont été renforcées; les différents pays membres concernés ont présenté au CPEA des exposés sur diverses initiatives relevant de la coopération régionale. Aujourd'hui, les Ministres se sont félicités en particulier de la décision de créer, à Bruxelles, un Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe, dans le cadre du renforcement de la coopération pratique dans le domaine des secours internationaux en cas de catastrophe. Ce centre sera ouvert la semaine prochaine.

La mise en oeuvre du programme de Partenariat pour la paix (PPP) renforcé, qui a également été lancé par les Ministres à la réunion ministérielle de Sintra comme élément distinct dans le cadre du CPEA, continue à marquer de grands progrès dans tous les domaines. Les consultations sur l'établissement d'un cadre politico-militaire pour des opérations PPP dirigées par l'OTAN mettront en place l'une des pierres angulaires du Partenariat renforcé. Dans le contexte global de l'Alliance, ce cadre politico-militaire permettra la participation des Partenaires à la planification d'opérations PPP et, sur le plan politique, à la définition d'orientations et à l'exercice d'une supervision concernant des opérations PPP dirigées par l'OTAN.

Partenaires et Alliés collaborent de plus en plus à la définition des programmes et des grandes orientations du PPP, en particulier par le développement du Programme de travail du Partenariat, la mise au point de nouvelles initiatives par des comités de haut niveau de l'OTAN et la participation au développement du Processus de planification et d'examen (PARP). Le PARP lui-même est élargi et adapté, et va être calqué davantage sur le processus d'établissement des plans de forces de l'OTAN. Des consultations militaires régulières avec les Partenaires se tiennent désormais au sein du Comité militaire et constituent une composante importante du programme de coopération militaire plus riche qui est un aspect central du PPP renforcé.

Huit éléments d'état-major du Partenariat, comprenant trente-huit officiers de treize pays partenaires, ont été créés dans des quartiers généraux pour des officiers de pays partenaires à statut international, qui planifient et mettent en oeuvre des activités PPP aux côtés d'officiers de l'OTAN. Sept officiers de cinq pays partenaires ont été intégrés dans l'état-major de la Cellule de coordination du Partenariat, dont un en qualité de chef de section. Les premiers projets relevant du Partenariat qui font appel au Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité ont été approuvés et plusieurs autres propositions de projet concernant des Partenaires sont à l'examen.

Le CPEA et le PPP renforcé continuent d'apporter une contribution à la sécurité européenne et de fournir un cadre de consultation politique et de coopération pratique entre les pays de l'OTAN et tous les Partenaires. Pour ceux des Partenaires qui aspirent à devenir membres de l'OTAN, leur participation active au CPEA et au PPP renforcé jouera un rôle important.

Les Ministres entendent bien continuer d'approfondir les relations grâce au CPEA et au PPP renforcé. Il en résultera un Partenariat plus opérationnel, et une enceinte de consultation plus forte, ce qui rendra Alliés et Partenaires mieux à même de définir et d'affronter les nouveaux défis en matière de sécurité. Par le biais du CPEA et du PPP renforcé, tous les membres de ce Conseil sont engagés ensemble dans une action qui doit leur permettre d'apporter une très utile contribution pratique au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région euro-atlantique.

La prochaine réunion du CPEA au niveau des Ministres des affaires étrangères se tiendra à Bruxelles en décembre 1998.